LA LONDE

LE MAG'

N° 119 ▪ MARS-AVRIL 2021

DOSSIER

La vaccination lancée à La Londe

MÉDITERRANÉE Porte des Maures

LA LONDE LES MAURES

ÉDITO

Après les achats et la distribution de masques, la Ville de La Londe et la Communauté de Communes « ***Méditerranée Porte des Maures*** » se mobilisent pour accompagner l'État dans la mise en œuvre de la stratégie vaccinale nationale.

La vaccination est une nouvelle étape dans la lutte contre le virus, notamment en direction des plus fragiles, qui sont les premiers à pouvoir se faire vacciner avec une partie des personnels soignants. En complément des mesures barrières - qui demeurent primordiales - et du dépistage, l'arrivée du vaccin doit contribuer à maîtriser l'impact de l'épidémie dans les prochains mois, et ainsi nous permettre d'envisager, à terme, le retour à une vie normale, notamment pour nos restaurants, commerces et activités culturelles sans restriction.

Dès le mois de janvier dernier, nous avons indiqué notre engagement et notre disponibilité à l'**Agence Régionale de Santé** et au **Préfet du Var** pour mettre en place un centre à vocation intercommunale, en lien avec les professionnels de santé de notre territoire. Ce centre a ouvert le mardi 9 mars grâce à la mobilisation des agents territoriaux pour une mise en place rapide de la salle Yann-Piat, des éléments informatiques, du mobilier non-médical et de la signalétique.

Je veux sincèrement remercier l'ensemble des personnels de santé, pleinement impliqués depuis le début dans la lutte contre la Covid-19, et une nouvelle fois en première ligne pour garantir la réussite de la vaccination. Je tiens également à remercier les sapeurs-pompiers, le personnel municipal affecté à la plateforme téléphonique pour aider à la prise de rendez-vous, la **Protection Civile**, le personnel des **Services Techniques**, le personnel du **C.C.A.S.** et l'**équipe de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - Porte des Maures**. Mais surtout, je voudrais adresser à mon **Adjointe aux Affaires Sociales, Cathy Baschieri**, mes chaleureuses félicitations, elle qui a su relever avec brio ce défi logistique en si peu de temps.

Comme c'est le cas depuis le début de l'épidémie, la Ville de La Londe est totalement mobilisée pour la réussite de cette étape décisive de la vaccination, avec l'objectif prioritaire de protéger les personnes les plus à risques, puis progressivement l'ensemble de la population.

Dans ce contexte toujours imprévisible et anxiogène, les élus et les personnels de la Ville demeurent mobilisés pour accompagner, aider et rassurer chacune et chacun dans cette période de crise que nous devons surmonter collectivement.

Afin de toujours faciliter l'échange et la concertation, **les élus du Conseil Municipal** sont à votre écoute toute l'année, chaque jour, dans l'ensemble des quartiers de la Ville.

En complément, les **agents du Centre Communal d'Action Sociale** sont à votre disposition pour répondre à vos difficultés et préoccupations.

Prenez-soin de vous et de vos proches.

François de Canson

Maire de La Londe les Maures
Président de la Communauté de Communes
Méditerranée Porte des Maures

DOSSIER

LA LONDE OUVRE SON CENTRE INTERCOMMUNAL DE VACCINATION

Dans le cadre de leur engagement contre la propagation de la COVID-19, la Ville de La Londe les Maures et la Communauté de Communes « Méditerranée Porte des Maures » ont ouvert, le 9 mars, un centre de vaccination destiné à tous les publics dans le respect des décisions gouvernementales (dans un premier temps, les 75 ans et plus et les personnes vulnérables).

Sous l'égide de la Communauté de Communes « ***Méditerranée - Porte des Maures*** », La Londe a obtenu l'autorisation des autorités sanitaires pour ouvrir un centre de vaccination contre la Covid-19. Ce centre va permettre à nos seniors de bénéficier de la vaccination près de chez eux. Avant une montée en puissance attendue et souhaitée par tous, logiquement liée à la mise à disposition de doses supplémentaires par les autorités, c'est une centaine de primo-injections qui est réalisée chaque jour. **Accessible du lundi au vendredi, de 9h à 17h, uniquement sur rendez-vous (sur la plateforme *doctolib.fr*)**, ce centre est, pour le moment, réservé aux personnes de 75 ans et plus ainsi qu'aux patients vulnérables à très haut risque.

UN CENTRE TANT ATTENDU

Dès la mi-janvier, MPM a proposé que la Ville de La Londe puisse accueillir un centre de vaccination contre la Covid-19, en présentant un dossier à même de satisfaire tous les critères sanitaires et techniques imposés par l'Agence Régionale de Santé PACA (ARS). « *Nous mettons à disposition une salle facilement accessible, qui dispose de parkings, entièrement équipée et qui s'avère parfaitement modulable pour répondre aux besoins* » précise **Cathy Baschieri, adjointe aux Affaires Sociales**. C'est d'ailleurs ce qu'a constaté le **Lieutenant-Colonel Audier** des Sapeurs-Pompiers, en charge des centres de vaccination dans le Var, venu quelques jours avant la date d'ouverture, visiter les installations afin de valider la mise en place effective des ressources nécessaires et le bon respect des précautions sanitaires. Ce dossier, dont l'issue est positive, a été rendu possible par l'implication de tous ; en premier lieu, grâce aux **élus de l'intercommunalité MPM**, sans oublier **Cathy Baschieri**, qui après avoir suivi au quotidien le montage de ce dossier, va poursuivre son action en supervisant désormais le centre.

UN DÉFI LOGISTIQUE RELEVÉ

Pour répondre aux critères d'accueil et de soins, la Salle Yann-Piat a été entièrement équipée par la collectivité : « *Côté stockage, nous avons ce qu'il faut pour conserver les doses de vaccin à la bonne température et tout l'équipement nécessaire au bon fonctionnement du centre* », assure **Cathy Baschieri**. Outre les éléments matériels, la Ville met à disposition des agents administratifs qui œuvrent aux côtés des infirmières et des médecins locaux volontaires. Ils seront ensuite renforcés par des équipes du CPTS - Porte des Maures (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) ».

LA VACCINATION EN 4 QUESTIONS

COMMENT S'INSCRIRE POUR SE FAIRE VACCINER À LA LONDE ?

La mise en place temporaire d'un centre d'inscription à la Salle Cassin, quelques jours avant l'ouverture du centre de vaccination, a permis à près de 1800 seniors d'obtenir leurs rendez-vous. **C'est désormais uniquement en ligne, sur le site *doctolib.fr*, que s'obtiennent les rendez-vous**. À noter que chaque jour des créneaux nouveaux y sont délivrés.

Si vous souhaitez vous faire vacciner
Prenez rendez-vous sur
doctolib.fr

QUI PEUT SE FAIRE VACCINER ?

La vaccination n'est ouverte qu'aux personnes de 75 ans et plus ainsi qu'aux patients vulnérables à très haut risque, sans condition d'âge (cancers et maladies hématologiques en cours de traitement par chimiothérapie, maladies rénales chroniques, personnes transplantées, poly-pathologies chroniques, maladies rares ou trisomiques 21. La liste complète est disponible sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé.

COMMENT SE DÉROULE LA VACCINATION ?

Munis de votre **carte d'identité**, de votre **carte vitale** ainsi que de votre **prescription médicale** ou d'un document de la CPAM pour les personnes vulnérables à très haut risque, vous serez accueillis dans le centre par un infirmier qui vous demandera de répondre à un questionnaire de santé (« Avez-vous eu la Covid au cours des 3 dernier mois ?», « Avez-vous été vaccinés contre la grippe ces 3 dernières semaines ? », « Souffrez-vous d'allergies graves ? »...) avant de pouvoir pratiquer l'injection. A l'issue de l'acte médical, une surveillance de 15 minutes est assurée sur place.

QUE FAIRE SI JE NE SAIS PAS M'INSCRIRE SUR INTERNET OU QUE JE NE PEUX PAS ME DÉPLACER ?

Les agents du C.C.A.S. de La Londe ont d'ores et déjà pris contact avec près de 2300 seniors de 75 ans et plus de la commune. Cela a permis d'établir s'ils souhaitent être vaccinés et si, dans ce cas, ils ont besoin d'aide pour s'inscrire ou se rendre dans le centre de vaccination. Les Londais considérés comme personnes vulnérables à haut risque peuvent toujours se faire connaître auprès du C.C.A.S. par téléphone (04 94 01 55 39) pour bénéficier de ces mêmes services. Un numéro national, le 0 800 009 110, est également mis en place pour que chacun puisse être accompagné dans ses démarches de prise de rendez-vous.

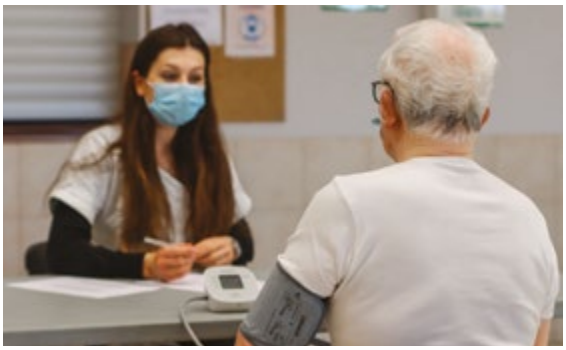

Vaccin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

*** Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19**

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		***Je ne suis pas concerné***	
18 à 49 ans inclus	**Je n'ai pas de problème de santé**	***Je ne suis pas encore concerné***	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	✓ En centre de vaccination, avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 74 ans inclus	**Sans problème de santé**	***Je ne suis pas encore concerné***	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19 *	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 *	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin	✓ En centre de vaccination, avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 75 ans	**Je suis en établissement pour personnes âgées**	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin	✓ En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : lundi 8 mars 2021

CHÂTEAUVERT : UN QUARTIER PLEIN DE VIE !

« LE MULTI-ACCUEIL LE JASMIN » A OUVERT À CHÂTEAUVERT

C'est en rez-de chaussée d'un immeuble d'habitation que s'est donc installé le « Multi-Accueil Le Jasmin ». Sur 660m² de locaux bordés par une cour spacieuse, la **nouvelle crèche peut recevoir 60 enfants, soit 20 de plus qu'auparavant**, dès l'âge de 3 mois et jusqu'à 4 ans. L'équipe, qui compte 23 personnes (puéricultrice, éducatrice, auxiliaire de puériculture, assistantes d'accueil Petite Enfance, personnel d'entretien) dirigée par **Dominique Martini**, a pris possession des locaux et s'est attelée à installer, préparer et même décorer les salles qui accueillent les enfants. « *Cette crèche, nouvelle génération, dispose de locaux adaptés avec une cour équipée de jeux et de sols souples et de nombreuses salles dédiées à l'accueil, aux repas, au sommeil et au développement des tout-petits* », explique **Nicole Schatzkine, 1re Adjointe** en charge notamment de la petite-enfance. Une crèche qui fait déjà impression puisque, lors de sa visite, mercredi dernier, le **Directeur de la Protection Maternelle Infantile** (PMI) a souligné que « *notre multi-accueil fait partie des plus belles structures du département* ».

Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h, cette crèche permet un accueil régulier ou occasionnel des enfants et agit en complémentarité avec les autres structures comme le Relais Assistantes Maternelles, la PMI, ou la crèche associative des Pitchouns. « *Les parents des enfants accueillis sont venus en avant-première visiter les locaux, et tous ont apprécié l'espace, la clarté, la fonctionnalité et le positionnement en centre-ville, bien plus pratique* », assure encore le Premier magistrat.

LA PMI DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

Assuré par un docteur ou une infirmière puéricultrice, les permanences de la Protection Maternelle Infantile (PMI) sont désormais assurée, une matinée par semaine, au sein du « ***Multi-Accueil Le Jasmin*** ». Ces consultations, ouvertes aux enfants de 0 à 6 ans couvrent la pédiatrie préventive et la puériculture, proposent également des séances de vaccinations, d'éveil du tout-petit, ou encore de formation pour les jeunes parents. La PMI, est un service dépendant de la Direction de l'enfance et de la famille du département du Var, qui a été étroitement associée, depuis le début, au projet du centre multi-accueil, de sa conception à l'autorisation administrative d'ouverture.

LE RAM DEVIENT LE RELAIS PETITE ENFANCE

C'est en plein cœur du quartier du Châteauvert que le Relais Assistantes Maternelles, installé depuis lors aux Bormettes, a déménagé, fin février. Répondant désormais au nom de « ***Relais Petite Enfance*** ». La structure, à présent installée au 10 Allée Pierre Bonnard, y gagne en superficie et en praticité. « *Nos nouveaux locaux sont plus grands et plus adaptés à nos missions* », explique, **Maryse Arnal**, qui dirige le Relais. « *Avec 134m², nous allons pouvoir mieux recevoir les assistantes maternelles, les enfants et leurs parents. Les familles vont apprécier la proximité du centre-ville de nos locaux* ». Les deux agents du Relais qui reçoivent, écoutent et informent les « *Nounous* » et les familles, tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (sauf le lundi matin et le vendredi après midi). « *18 assistantes maternelles de la commune pourront ainsi venir, tout au long de la semaine, avec les 45 enfants qu'elles accueillent à leur domicile, pour participer aux activités d'éveil nécessaires à la sociabilisation des tous-petits* », explique **Nicole Schatzkine, Adjointe à la Petite Enfance**. « *Le Relais Petite Enfance est par ailleurs un centre de ressources et d'informations pour les parents et les assistantes maternelles, sur le droit du travail, sur les différents modes de garde existant sur la commune...* ». Enfin, Le Relais abrite, comme auparavant, le **Lieu d'Accueil Enfants Parents**, tous les lundis matins. Cet « ***Espace de rencontre et d'expression*** », permet aux enfants jusqu'à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent de partager un moment au calme, autour de la musique (découverte d'instruments, rythmes, comptines), suivi d'un temps de parole qui permet d'échanger autour de l'expérience et du quotidien de parent.

Un lieu d'échanges, d'information et de rencontres, ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants qui va donc gagner en visibilité et en accessibilité pour la plus grande satisfaction de ses nombreux usagers.

5@ AU LABEL « VILLES INTERNET »

C'est en visio-conférence, Covid oblige, que la Ville de La Londe a reçu **la plus haute distinction du label Villes et Villages Internet**. Déjà forte de 4@ depuis 2019, La Londe a obtenu, la consécration suprême en décrochant sa **5e @** au palmarès 2021. « *C'est une véritable satisfaction pour notre commue et et une fierté pour tous les agents qui ont pris part à l'obtention de ce prix !* » explique **le Maire**, **François de Canson**. Plus de 2000 communes et territoires arborent ce label sur leurs panneaux d'entrée de ville. Cette année, ce sont 219 territoires qui ont ainsi été récompensés. « *Ce prix couronne la politique de notre Ville dans la mise en place d'outils numériques facilitant la vie quotidienne des habitants, des touristes, des acteurs économiques ou encore des employés municipaux.* »

Du **Portail Famille**, au dispositif « ***Secur Ecoles*** », en passant par le système d'alerte par SMS, l'application touristique et patrimoniale « ***Archistoire*** » sans oublier la présence toujours plus importante sur le web et les réseaux sociaux, La Londe est en effet impliquée dans les **innovations numériques**. Les initiatives comme Digy-City, menée avec MPM et la CCI du Var ou le développement rapide du Très Haut-Débit sur le territoire communal sont des atouts supplémentaires. Les orientations qui ont été prises par la Ville, qui vont de l'**extension du réseau de vidéo-protection** à la **dématérialisation** des demandes d'urbanisme, en passant par l'utilisation d'une solution numérique pour gérer les conseils municipaux, la résorption des zones blanches de téléphonie mobile, la création d'une plateforme de commercialisation d'activités de loisirs ou encore la venue du Big Tour 2020 de la BPI, mettant à l'honneur l'innovation numérique cet été, ont également été très déterminants pour obtenir ce prix.

LA VIDÉO PROTECTION S'ÉTEND

Depuis quelques semaines, de nouvelles rues, places et quartiers sont équipés de caméras intégrées au système de vidéo-protection. Aux 24 caméras déjà installées en centre-ville, à Valcros, aux Bormettes et sur le port, la municipalité a en effet ajouté ces derniers mois près de **15 nouveaux emplacements** qui seront suivis, dans le courant de l'année 2021, d'autres équipements supplémentaires, portant à terme le total à 57 caméras sur tout le territoire communal. « *Il nous a semblé opportun d'avoir un réseau encore plus dense, afin d'améliorer le maillage pour offrir à l'ensemble des Londais la plus grande sécurité dans l'espace public* ».

Ces caméras sont des aides substantielles pour les forces de sécurité : « *Le travail quotidien de terrain effectué par nos agents, qui œuvrent en pleine complémentarité avec les gendarmes, est essentiel. Ces nouvelles caméras sont un atout de plus pour toutes nos forces de l'ordre !* ».

Des caméras supplémentaires qui apportent leur lot de nouveautés techniques : « *Huit de ces nouvelles caméras dites « dômes », et filmant à 360°, sont positionnées sur les giratoires et les carrefours, les autres, également en Haute-Définition, nous permettent de surveiller le trafic routier et d'identifier les véhicules contrevenant au code la route* », assure **Prix Pierrat, Conseiller Municipal délégué à la sécurité**.

DES NURSERIES ARTIFICIELLES DANS LE PORT

Dans les eaux du port Miramar, **24 nasses** ont été immergées sous les pontons qui vont contribuer à favoriser la biodiversité marine. L'implantation de ces « ***Biohut*** », sorte de nurseries artificielles, s'inscrit dans le cadre de nos actions en matière d'environnement. Financé par le Port, ce dispositif est également subventionné par la **Région Sud** et l'**Agence de l'Eau**. Ces cages, construites en matériaux recyclés à base d'acier, de coquilles d'huitres et de cordes en fibre de coco, ont été placées sous les pannes afin de favoriser les naissances et le développement de larves de poissons. Ainsi à l'abri des prédateurs naturels présents au large, ces habitats préservés permettront, pendant les trois prochaines années, de participer au repeuplement actif de la faune marine et ainsi à la bonne gestion de l'environnement en Méditerranée.

LA VILLE ET LE DOMAINE DU RAYOL PARTENAIRES !

La Ville ayant signé une convention de partenariat avec le **Domaine du Rayol-Canadel**, celle-ci va permettre à nos jardiniers de profiter du savoir-faire et des bonnes pratiques des conservateurs de ce jardin remarquable. L'objectif est clair : améliorer encore davantage notre maîtrise des espèces endémiques méditerranéennes et leur mise en valeur dans nos parcs, jardins et autres îlots de verdure.

Au delà de cette convention, c'est l'occasion de rappeler les liens qui unissent la Ville et le Domaine du Rayol. Des racines historiques qui trouvent leur essence dans la présence de la famille Potez dans les deux communes. « *Henry Potez, pionnier français de l'aviation, fut l'un des principaux ingénieurs et avionneurs français de l'entre-deux-guerres. Il possédait le Domaine du Rayol mais aussi celui du Bastidon à La Londe* », explique **François de Canson**. « *Et c'est à ce titre qu'au sein du Domaine du Rayol, propriété du Conservatoire du Littoral depuis 1989, existe un bâtiment du nom du Bastidon !* ».

Des liens forts qui ne se démentissent pas puisque dernièrement, c'est justement le nom de la famille Potez qui a été donné à un projet de nouvelle salle introductive aux visites du Domaine. « *Il s'agit, en honorant l'un de nos anciens propriétaires, de créer un passage obligé pour tous nos visiteurs qui leur permettra de mieux appréhender ce domaine de 20 hectares et sa spécificité de « Jardin des Méditerranées », évoquant, face à la mer, toutes les richesses de nos paysages* », assurent **André Delmonte, Président du Domaine**.

DEUX NOUVEAUX SITES POUR LA VILLE ET MPM

Le site de la Ville de La Londe a évolué. Plus clair, plus esthétique, totalement accessible depuis les smartphone et les tablettes et toujours réactif à toute l'actualité qui vous concerne, il sera à découvrir, toujours à la même adresse : *www.ville-lalondelesmaures.fr*

De son côté, la **Communauté de Communes Méditerranée - Porte des Maures** vient de se doter de son propre site Internet. Vous y retrouverez l'actualité et les missions de MPM et de nombreuses infos pratiques sur le tri sélectif, l'habitat et la consommation énergétique, le très-haut débit... À découvrir sur : *www.ccmpm.fr*

C.C.A.S. : DES WEBS-ATELIERS ET DES FORMATIONS EN VIDÉOS POUR GARDER LE CONTACT ET LA FORME

Contraint d'annuler depuis plusieurs mois tous ses rendez-vous festifs ou conviviaux (Pass'Sport Seniors, repas de Noël, Crêpes Party...), le C.C.A.S. n'en reste pas moins au contact de ses bénéficiaires.

« *Nous mettons un point d'honneur à ce que les publics cibles de notre Centre Communal d'Action Sociale, soient accompagnés, qu'il s'agisse des familles en difficulté mais aussi, évidemment, de nos seniors* », explique **François de Canson, Maire de La Londe**. « *Lutter contre l'isolement de nos ainés, c'est une mission essentielle de notre C.C.A.S. et pour cela nous avons de multiples outils à notre disposition qu'il s'agisse de nos agents et de nos auxiliaires de vie qui sont sur le terrain, mais nous faisons aussi appel aux nouvelles technologies* ».

Ainsi, depuis plusieurs mois, le C.C.A.S. a mis en place, des **sessions de formations gratuites via Internet**. « *Nous avons proposé des web-ateliers via l'application Zoom, réalisés en direct et donc interactifs, afin de favoriser le bien-être et le bien-vieillir* », assure **Cathy Baschieri, Adjointe en charge du C.C.A.S**.

« *Suite aux différents confinements, nos seniors sont de plus en plus autonomes en informatique* », rappelle le premier magistrat. « *Et si tout cela ne remplacera jamais le plaisir d'être ensemble, de partager des moments conviviaux, ces rendez-vous on-line restent une fenêtre agréable sur le monde pour nos aînés, en attendant des jours meilleurs* ». de friandises, ainsi qu'à la visite du Père-Noël pour les plus jeunes...

Infos + : CCAS : 144 Boulevard Azan / 04 94 01 55 39 / *ccas@lalondelesmaures.fr*

SPORT & SANTÉ LE SUCCÈS DU SPORT SUR ORDONNANCE

Initié par le **Service Sports&Loisirs**, le sport sur ordonnance permet aux Londais de revenir vers l'activité physique après un traitement ou une opération chirurgicale. « *Pour nous, le sport, sous toutes ses formes, est un bienfait* », rappelle **François de Canson, Maire de La Londe**. « *Accessible à tous dès 15 ans, ces activités permettent d'accompagner efficacement une convalescence et de se maintenir en forme* ».

La Londe, ville sportive, a donc décidé de mettre en œuvre cette nouvelle possibilité donnée par la loi aux médecins de prescrire une activité sportive à leurs patients afin d'améliorer leur état de santé ou de limiter son aggravation : « *Cela contribue également à réduire les risques de récidive pour les personnes souffrant de certaines maladies comme le cancer* », assure **Jean-Marie Massimo, Adjoint aux Sports**. Des séances adaptées, individuelles ou en groupe, sont ainsi régulièrement proposées à la salle de musculation municipale du boulevard Azan. « *Autorisées malgré les restrictions sanitaires dues à la Covid-19, les patients peuvent y retrouver la forme au cours de séances pensées pour eux, surveillées et encadrées par Alexandra, une professionnelle, éducatrice sportive au Service Sports&Loisirs.* »

Dès que la situation sanitaire le permettra, le Relais Sport / Santé de La Londe s'étoffera d'un second volet, la « ***Prévention active seniors*** », plus particulièrement destiné aux retraités. Proposé en partenariat avec l'**association Azur Sport Santé**, ce programme permettra aux personnes âgées de 60 ans et plus de pratiquer une activité sportive adaptée pendant au minimum trois mois et à raison de deux séances par semaine.

INFO PRATIQUE

Le coût de l'inscription au sport sur ordonnance s'élève à 80€ pour l'année (de septembre à juin) et à 40€ pour la période allant de mars à juin. Ce service peut être pris en charge par la mutuelle santé des patients. Les inscriptions à ce service se poursuivent au **Service Sports&Loisirs** (place Allègre, Maison des Associations) au 04 94 01 57 80, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, fermé le jeudi après-midi.

GRATUITÉ EXCEPTIONNELLE POUR LA SALLE DE MUSCULATION

La salle de musculation municipale a du, en raison de la reprise épidémique cet automne, fermer ses portes. Les adhérents ayant réglé l'inscription pour la saison 2020-2021 n'ont donc pas pu bénéficier pleinement des prestations. La Ville a décidé, à titre exceptionnel, d'accorder la **gratuité de l'adhésion à la salle de musculation pour la saison 2021-2022 aux personnes ayant réglées leur abonnement annuel entre le 1er août 2020 et le 30 octobre 2020**.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

AVENUE ALBERT-ROUX, LES TRAVAUX VONT BON TRAIN !

Lancé le 11 janvier, le grand chantier de **rénovation de l'avenue Albert-Roux** se poursuit, conformément aux prévisions. Après l'enlèvement des platanes malades ou dont la constitution fragile les rendait dangereux, les trottoirs et la chaussée ont été ouverts pour procéder au remplacement ou à l'amélioration des divers réseaux (assainissement, eau, électricité, téléphonie…) et aux différents raccordements nécessaires. La **plantation des nouveaux tilleuls**, la **pose des bordures**, des **candélabres** et des **trottoirs** s'est terminée début mars sur le côté Sud de la voie. Dans le même temps, les travaux d'**enfouissement des réseaux** ont pu débuter sur le côté Nord de l'avenue, préalablement nécessaire avant de pouvoir y lancer les opérations de **pavage des trottoirs**. Dans le même temps, un conteneur à ordures ménagères enterré a été installé. Il est dores et déjà en service, en position centrale sur l'avenue. Dans les semaines qui viennent, les aménagements de surface seront complétés par la finalisation de l'anneau central autour du rond-point de La Poste, par le traitement paysager des trottoirs puis par la mise en place du nouveau mobilier urbain (signalétique, abri-bus…). Ces travaux se finalisant évidement, lors de la dernière étape de ce chantier, par la pose d'une toute nouvelle couche d'enrobés définitive sur la route.

INFOS PRATIQUES

Comme convenu, la circulation automobile a été rétablie dans le sens Hyères-Bormes. À noter également que **les accès piétons sont conservés pendant toute la durée des travaux** et que les commerces de l'avenue restent ouverts pour vous servir.

LE MOULIN À HUILE AU JARDIN DES OLIVIERS

Mené parallèlement aux travaux de l'avenue Albert-Roux, le rond-point de la Poste se refait également une beauté. Ainsi, la Ville a souhaité repenser l'implantation du moulin à huile qui y était installé depuis des années.

« *Il s'agit d'un moulin à huile dit « à sang », c'est à dire qu'il était actionné par des mulets* », explique l'**agent du Patrimoine à l'Office du Tourisme Intercommunal**. « *Il date de la fin du XVIIIème siècle et est issu d'une donation du domaine Saint-Pons. « Ce magnifique moulin, qui symbolise l'activité oléicole ancestrale de La Londe, a été non seulement sauvegardé mais il est désormais mieux mis en valeur au sein du Jardin des Oliviers* », explique **François de Canson**.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

En cette fin d'hiver, à La Londe, plusieurs chantiers de voirie ont été menés. Dans les **rues de la Paix, Magnol et de la Salle des Fêtes**, l'enfouissement des réseaux entre la **rue Alfred-Henry** et la **rue des Tennis** a été réalisé, permettant la reprise de l'éclairage public et le raccordement des parties privatives, grâce à l'intervention du Symielec Var. « *Dans les rues Pierre-Magnol et de la Salle des Fêtes, la réfection des trottoirs, de l'éclairage et de la voirie ont été lancés et programmés afin que le chantier n'impacte pas l'accès à la Salle Yann-Piat et à son centre de vaccination* », explique **Jean-Louis Arcamone, l'élu en charge des travaux**. Enfin, au **chemin de la Pompe**, des enrobés ont été posé à la mi-mars : « *Avec ce nouveau tapis d'enrobé et la prolongation, entre Intermarché et cette rue, du cheminement piétonnier récemment créé, c'est la dernière étape des travaux engagés sur le Chemin du Puits de la Commune depuis cet automne* ».

PLAGES : PRÉPARATIFS EN VUE DE LA SAISON ESTIVALE

Le **Service Voirie** de la Ville a réalisé, courant février, la préparation des cheminements piétonniers des arrières-plages afin que tout soit fin prêt avant la saison estivale. Dans le même temps, des travaux de rénovation des entourages d'arbres du **Forum de la Baie des Isles** ont été menés. Ces travaux préliminaires permettront de lancer les opérations de préparation des plages proprement dites avec au programme le ré-engraissement en sable, l'enlèvement temporaire des posidonies, la mise en place des sanitaires, douches et équipements de sécurité.

UN DISTRIBUTEUR DE BILLETS SUR LE PORT !

Souhaité par les commerçants et les riverains du port ainsi que par les nombreux touristes qui le fréquentent, **ce DAB va être installé à proximité de l'entrée de l'Office du Tourisme Intercommunal**. Ce guichet automatique va permettre de disposer d'un point de distribution d'argent liquide au plus près des bars, restaurants et autres commerces et services du port. Géré, pour les cinq ans qui viennent, par la société Euronet, entreprise spécialisée qui dispose d'un parc de 46 000 DAB en Europe, il acceptera les cartes bancaires des principaux réseaux (Visa, Mastercard...) et permettra de retirer des billets facilement grâce à son écran tactile disponible en plusieurs langues. Une très bonne nouvelle donc avant le début de la saison estivale.

MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES

« DIGI-CITY » : NUMÉRISATION DES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX

Présente en soutien du commerce de proximité au printemps et à l'automne dernier, lors des deux premiers confinements, la Communauté de communes « ***Méditerranée - Porte des Maures*** » a souhaité aller encore plus loin. **François de Canson**, **Président de l'Intercommunalité** et **Jacques Bianchi**, **Président de la CCIV**, ont en effet signé, en Mairie de La Londe, un contrat pour la mise en œuvre de « ***DIGI-CITY*** », un nouveau service à l'attention des entreprises. « *Ce dispositif va nous permettre de connaître l'état de maturité numérique des commerçants et des entreprises de notre territoire. Un audit va nous permettre d'affiner les besoins de chacun et répondre au mieux aux problématiques réelles du tissu économique local. Car on l'a vu pendant les deux confinements, l'usage d'Internet est devenu indispensable pour poursuivre l'activité, y compris pour les plus petites structures* ».

« ***DIGI-CITY*** » va permettre d'analyser la présence numérique des entreprises locales (site internet, référencement sur les moteurs de recherche, présence sur les réseaux sociaux…), leur activité (livraison, horaire étendus…) et leur impact auprès des clients ou des fournisseurs. « *Cette photographie des entreprises et commerces situés en centre-ville, dans les ports et les Zones d'Activité Économique, sera déclinée sur les 6 communes de Méditerranée - Porte des Maures. Elle nous permettra d'obtenir un rapport individuel pour chaque commerçant ou chef d'entreprise et ainsi d'établir et de proposer des pistes de plan d'actions spécifiques* ». Parmi les solutions qui pourront ensuite leur être proposées : des **formations pratiques**, un **accompagnement individualisé** ou des **plans de numérisation des activités** (présence sur le web, booster ses ventes, sécuriser sont activité). Une réunion de présentation avec les acteurs économiques devrait prochainement avoir lieu pour lancer le dispositif, qui s'étalera sur les trois prochaines années, et dont le coût, qui s'élève à 47 268 € pour MPM est également pris en charge à la même hauteur par la CCIV.

DE NOUVELLES AIDES POUR LES ENTREPRISES

Afin de poursuivre l'accompagnement des acteurs économiques locaux impactés par les mesures sanitaires, la **Communauté de communes** « ***Méditerranée – Porte des Maures*** » a décidé de prolonger les deux dispositifs de soutien et ce, en partenariat avec la **Région Sud**. Cette aide a d'ailleurs été revue à la hausse pour les pertes engendrées par les restrictions sanitaires en décembre 2020, et au titre du mois de janvier 2021, pour les entreprises locales des secteurs de la restauration, de la culture et du sport. Une aide qui s'élève à deux fois 1000€ et représente pour l'intercommunalité un budget de 390 000€ ! Des mesures en soutien au secteur économique du territoire de MPM qui devraient permettre de passer l'hiver avant une reprise économique que tous espèrent possible dès le printemps.

Infos + : *www.ccmpm.fr*

ACHAT DE MASQUES FFP2

Face aux différents variants qui se diffusent sur notre territoire et pour ne pas être pris au dépourvu, la **Communauté de communes** « ***Méditerranée – Porte des Maures*** » a déjà acté l'achat de **50 000 masques aux normes FFP2**, afin de pouvoir les mettre à disposition des communes de MPM et de leurs personnels, notamment les plus exposés.

« TOURISME & HANDICAP », RENOUVELÉ POUR 5 ANS !

La Ville de La Londe vient d'obtenir la prolongation, pour les cinq années à venir, du **Label** « ***Tourisme et Handicap*** ». « *Nos plages de l'Argentière, de Tamaris ou de Miramar, répondent pleinement aux critères de ce label qui assure des conditions optimales d'accès et d'accueil des personnes à mobilité réduite* », explique **François de Canson, Maire de La Londe**. « *Notre Ville, également labellisée Handiplage et Var Accessible, est engagée depuis de nombreuses années dans une politique volontariste dans ce domaine* ». Avec une dizaine de structures professionnelles sur le territoire labellisée elle aussi « ***Tourisme et Handicap*** » et « ***Var Accessible*** », et des efforts conséquents réalisés par la plupart des commerces, La Londe peut ainsi proposer une véritable offre de qualité pour des séjours en toute tranquillité…

Infos + : Guide « Mes vacances accessibles » à télécharger sur le site de l'Office de Tourisme Intercommunal : *www.mpmtourisme.fr*

LES CAMIONS POUBELLES AUX COULEURS DE NOS TERRITOIRES

La **Communauté de Communes** « ***Méditerranée - Porte des Maures*** » a dévoilé récemment le nouvel habillage des véhicules de collecte des ordures ménagères. Plus esthétique, la décoration de 15 véhicules de collecte a été réalisée par l'artiste local **Laurent Loiseau dit « *Loizo* »**, illustrateur spécialisé dans la création de visuels de style années 50 à 70. Avec le slogan « ***J'aime mon territoire, je le respecte*** », c'est une incitation claire au geste nécessaire du tri sélectif. Une initiative graphique qui pourrait d'ailleurs, à l'avenir, déboucher sur d'autres projets visuels autour du tri et de la collecte des ordures ménagères.

ACTUALITÉS

MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES

DÉCOUVREZ LA PLATEFORME « FRAIS ET LOCAL »

Lors de deux premiers confinements, c'est en masse que vous avez fait confiance aux **producteurs locaux** de fruits et légumes. En effet, quoi de mieux que de cuisiner et de manger des produits sains, cultivés près de chez vous ? Dans la lignée des élus de « ***Méditerranée - Porte des Maures*** » qui ont lancé, en fin d'année dernière, le « ***Projet Alimentaire Territorial*** », visant à la fois à promouvoir la consommation d'aliments sains mais également à soutenir la filière agricole locale, a été crée dernièrement par les services de l'État, une plateforme sur internet : *www.fraisetlocal.fr*. Ce site est dédié à l'approvisionnement en circuits courts. L'occasion de trouver facilement des produits sains, locaux et de saison pour bien manger !

Infos + : Vous êtes agriculteur, producteur local, et vous vendez vos produits en direct aux consommateurs ? Faites-vous référencer sur : relation-plateforme@agriculture.gouv.fr

PENSEZ À RECYCLER VOS PILES USAGÉES !

La Communauté de Communes « ***Méditerranée Porte des Maures*** » rappelle que les piles usagées font aussi l'objet d'une collecte . Qu'il s'agisse des piles bâtons, des piles plates pour les montres ou encore des batteries, notamment de portables ou de véhicules, celles-ci peuvent être rapportées dans des conteneurs disposés en Mairie, à l'Office de Tourisme Intercommunal, à la Capitainerie du Port Miramar, au CCAS ou à la déchèterie de la Pabourette, sans compter certains commerces qui les récupèrent également. A la déchèterie, un fût d'environ 300 kilos est à votre disposition.

Infos + : 1360 kilos récupérés en 2018
1842 kilos en 2020

FEUX DE FORÊT : LE CCFF EN POINTE SUR LA PRÉVENTION

Contre les feux de végétation, des actions de prévention sont menées tout au long de l'année pour **prévenir le risque d'incendie**. Cette vigilance de tous les instants est assurée grâce à la mise en œuvre d'une politique volontariste qui s'appuie sur les membres du **Comité Communal Feu de Forêt**. Outre l'amélioration de la signalétique des pistes DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) qui a été engagée cet hiver, comme à chaque printemps, la Ville et la Communauté de Communes lanceront prochainement, avec le concours de l'**Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile n° 7** (USIIC7) de Brignoles, des travaux d'entretien des pistes. A noter que cette année, les membres du CFFF seront épaulés par 10 jeunes issus de la **Garde Régionale Forestière**. Après avoir suivi une formation de haut-niveau pendant une semaine sous le contrôle de professionnels du feu, ils seront chargés d'assister les bénévoles dans leurs opérations de surveillance et d'informations à la population.

Composé d'une quarantaine d'hommes et femmes, fin connaisseurs et réels amoureux de la forêt et du Massif des Maures, le CCFF de La Londe mène une action déterminée de prévention : « *Nous sommes là pour prévenir le risque incendie mais aussi expliquer et inciter les habitants à se mettre à jour de leurs obligations légales de débroussaillement* », assure **Fernand Revest, responsable du CCFF**. « *Et en saison, nous assurons des sorties régulières pour signaler les départs de feu, vérifier l'état des pistes et des citernes et informer le public des interdictions de pénétrer dans le massif* ». Autant de missions qui assurent une vigilance constante essentielle pour préserver nos paysages méditerranéens si sensibles aux incendies.

DÉBROUSSAILLEMENT : IL EST TEMPS D'AGIR !

Pour éviter la propagation des incendies de forêt, et ainsi protéger jardins, maisons tout en facilitant le travail des pompiers en intervention **le débroussaillement est primordial**. Il est même **obligatoire** ! Débroussailler, c'est en effet une obligation légale pour tous les propriétaires d'espaces tels que : bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisement ainsi que la bande des 200 mètres autour de ces formations. Dans cette zone, vous devez débroussailler à 50 mètres ou 100 mètres selon les règles du PPRIF, autour des constructions et sur 2 mètres autour des voies privées y donnant accès y compris si ces travaux doivent s'étendre au-delà des limites de votre terrain. Quelques bonnes pratiques sont à mettre en œuvre avant les grandes chaleurs : élaguer arbres et arbustes, couper les herbes sèches et hautes, éliminer les déchets végétaux (branchages, herbe coupée) et bien ratisser les sols (pour éliminer les aiguilles, les pignes de pins et les feuilles mortes). Renseignements ou conseils auprès du **Comité Communal Feu de Forêt**, au **06 73 67 41 76**.

VOS RENDEZ-VOUS

STREET ART : DE L'ART EN VILLE !

Du 17 au 18 avril, l'art urbain va envahir le centre-ville à l'initiative du service culturel et en partenariat avec la **compagnie HO**, qui organise le festival International de Street Art de Toulon. Comme son nom l'indique, le Street Art, ou art urbain, regroupe toutes les formes d'art éphémères réalisées dans la rue : pochoirs, graffitis, stickers, mosaïque et autres installations. Né dans les années 1960, il puise aux sources différentes disciplines graphiques et transforme les villes en **véritables musées à ciel ouvert**. Un bon moyen de relancer l'activité artistique en plein air après des mois d'arrêt dûs à la pandémie et aux restrictions sanitaires.

Au programme de ces deux jours, la création d'une fresque 3D éphémère, de 8 mètres sur 4, autour du mot La Londe qui va prendre vie sur le **parvis de l'Hôtel de Ville**. Tout le week-end, les plus jeunes pourront s'initier à cet art sur l'échiquier de la **Place Allègre**. Aussi, sur l'**avenue Clemenceau** et sur la **place du Châteauvert**, des fresques et des vignettes seront réalisées. De nombreux artistes au talent reconnu dans le monde du Street Art seront présents pour proposer leur art et vous expliquer tous les secrets du dessin de rue avec des craies, des pastels et des gouaches...

DÉCOUVREZ TOUTE LA PRODUCTION VITICOLE LONDAISE

Le retour en 2021 après un an d'absence dû au confinement, la **Fête des Vins** sera bien le rendez-vous du printemps à La Londe. **Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, le dimanche 25 avril**, cette manifestation organisée par l'**Association des Vignerons La Londe** en partenariat avec la Ville, sera, l'occasion de découvrir toute la richesse et la typicité des vins de l'**AOC Côte de Provence - La Londe**, qu'ils soient rosés, rouges ou blancs. Venez, **de 9h à 13h**, rencontrer les vignerons qui vous transmettront la passion de leur métier et du terroir.

NATURE EN FÊTE : LE RENDEZ-VOUS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Organisé par le **Service Environnement**, cette manifestation attire chaque année, au Printemps, un public nombreux et familial au sein de l'**Espace Naturel Sensible de La Brûlade**. Cette édition 2021 aura lieu le **dimanche 9 mai 2021** et aura pour thème « ***La Lune*** ». Au programme de cette édition 2021 : des spectacles, des ateliers découverte, des jeux et des animations pour tous les âges, des parcours acrobatiques, des visites guidées gratuites sans oublier le traditionnel marché Bio et Nature et les stands de restauration. La nouveauté, cette année, c'est la présence de la « ***Foire aux plants*** », qui se déroule habituellement en centre-ville, et qui s'invitera au Jardin la Brûlade pour fêter la Nature durant cette journée.

LA **GALERIE**

Horace-Vernet

Av. Georges-Clemenceau (face à la Mairie)
Entrée libre : 10h/12h - 15h/19h

La Ville et son Service Culturel espèrent, dès que possible, pouvoir rouvrir la Galerie Horace-Vernet au public. **Si les conditions sanitaires le permettent,** de nouvelles expositions vous attendront toutes les deux semaines à la Galerie. Notre site Internet et nos réseaux sociaux vous confirmeront dès que possible la tenue de ces expositions.

08/03 - 21/03

C. TERA
"Balade en Provence"
Huile sur toile

22/03 - 04/04

Carmèle ROSSINI
"La Mer"
Peinture & sculpture

05/04 - 18/04

B. BECQUART & G.PORTE
"Envie de couleurs"
Huile sur toile & acrylique

19/04 - 02/05

L. ESCUDIÉ & L. OERLEMANS
"Incitation aux voyages"
Techniques mixtes

CARNET DE JANVIER

NAISSANCES :

Freya LÉPRON, Wyatt BARRON, Juliette LE BORNEC, Émy AGOSTINHO, Zara DIAWARA, Kylian AUBRY, Tristan BRODBECK.

DÉCÈS :

Robert LEROY, Antoinette BORRAS épouse PEPINO, Ginette MAUBERT épouse BABIARZ, Fernand COUVRAT, Vincent SANCHEZ, Guy BALAY, Christine LE CORRE épouse LAMOUR, Marcelle FANGET épouse CHOMETTE, Essaïd IOUALALEN, Marie FRANCO veuve BILLAU, Monique VAUCLIN veuve LOVERA, Francis BASTIDE, Julien RAGOTY, Josiane SALVADORI, Emilienne BERTRAND veuve LAFON, Antoinette TUCCIO veuve VITALE, Jacqueline RANC, Michel DABIN, Simone LAIR, Renée ABADIE, Jean MILÉSI, Amelia OSORIO, Christiane ESTEVE, Robert HUBSCHWERLIN, Huguette VARO épouse BEN LALOU, Marcel RUIZ, Claude VERDIER, Colette DONGUY, Catherine MARCHESI, épouse MOHAND.

CARNET DE FÉVRIER

NAISSANCES :

Layanna CAZALS, Ninon GRINDLER, Léonard PIRONNEAU, Lorenzo HERNANDEZ.

DÉCÈS :

Jeannine BUREL veuve PRADIÉ, Jacques LAURE, Hedwige RATYNSKI veuve POLSKI, Jeanine SAUVADET veuve JOLAIN, Guy JALLERAT, Christian BECK, André RAVAUX, Armand ONNIS, Eugène CANON, Pierre CORDEVANT, Jocelyne VIGNERONT épouse LEFORT, Céline BERRUET veuve BUCZEK, Ginette GIRAUD veuve NOUARESIO, Raymond BORASCI, Roger CHALMETON, Bachir GHILAS, Armel GIEN, Armand JORGE, Marguerite GHIBAUDO veuve RUGGIERO, André RAYEZ, Joséphine GIERLASINSKI veuve MONGE, Arlette ROUX veuve ROSSI, Zygmunt SZYMKOWIAK, Angèle PÉROTTO veuve FERAUD, Raymond OLLIVIER, Nicole SOUPLY veuve PIERSON.

L'INSTA DU MAG'

À chaque parution, vous pouvez tenter d'apparaître dans notre rubrique photo du Mag'. Pour participer, rien de plus simple : postez vos photos prises à La Londe sur votre compte Instagram public avec le hashtag **#lalondelesmaures**.

Nous serons ravis de partager, à travers vos clichés, la richesse de nos paysages londais.

Pour cette édition, on remercie *@isarom83* pour cette si jolie photo de notre Plage Miramar au soleil couchant.

N'hésitez pas à nous suivre sur Instagram *@villedelalondelesmaures* pour encore plus de photos !

@isarom83

VILLE DE LA LONDE LES MAURES

STREET ART

(n.m) Mouvement artistique utilisant l'espace public comme champ d'intervention.

PARVIS DE LA MAIRIE
AVENUE CLEMENCEAU
PLACE CHÂTEAUVERT
PLACE ALLÈGRE

17·18 AVRIL
TOUTE LA JOURNÉE

DOMINIQUE BOISSON | CHESFEAR | EDITH DONC | GÉRALDINE DEOU | EMELINE MLINE | EMILIE MABILLE
ROGER BOUBENEC | JEAN ERICK DEVOS | ATILLA KOROSY | JEAN-MARC NAVELLO | MISTER ICOL | LOÏKO
TOMAX POUM | JEAN-MARC TEDONE | TWOER | JOËLLE TABOURNEL | JEAN-MARC TEDONE

MÉDITERRANÉE Porte des Maures

INFOS + : SERVICE CULTUREL
04 94 00 48 40 - culture@lalondelesmaures.fr

LA LONDE LES MAURES